

ANNEXE 5 - Déclaration pour la confection d'un chemin forestier

Règlement 134-20 - MRC des Etchemins

Identification du propriétaire

Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____

Identification de la propriété

Unité d'évaluation (matricule) _____
Lot(s), rang, canton _____
Municipalité _____
MRC _____

Identification des intervenants impliqués (s'il y a lieu)

Entrepreneur forestier (nom et no téléphone) _____
Entrepreneur en excavation (nom et no téléphone) _____
Conseiller forestier (nom et no téléphone) _____

Confection d'un chemin forestier ou Amélioration d'un chemin forestier

Emprise à déboiser pour le chemin forestier (longueur & largeur) : _____ & _____

Traverse de cours d'eau (no localisant chacun des ponceaux ou pont sur la carte et dimensions respectives)

Dimensions: _____

Traverse autre pour libre écoulement de l'eau de surface ou de drainage (localisation sur la carte)

Dimensions: _____

Secteurs boisés à préserver en vertu de la réglementation

Chemin traverse ou passe à proximité de:

- bâtiment protégé (maison et/ou chalet)
- chemin public
- cours d'eau, lac ou milieu humide
- lac protégé
- montagne protégée
- propriété voisine boisée et/ou érablière exploitée
- site d'intérêt et/ou pente forte

Identification sur le terrain du tracé du chemin par :

Propriétaire
 Autre (spécifier) : _____

Supervision des travaux de déboisement par :

Propriétaire
 Autre (spécifier) : _____

Supervision des travaux d'excavation par :

Propriétaire
 Autre (spécifier) : _____

Document(s) accompagnant la déclaration

Plan identifiant le tracé du chemin forestier et l'emplacement des ponceaux (obligatoire)

Prescription sylvicole (facultatif)

RÉCEPTION ET TRAITEMENT DE LA DÉCLARATION

Reçu par : _____ Date : _____

Fiche technique sur les ponceaux transmise par : Courriel _____ Date : _____
 Poste _____
 Autre : _____